



Plan National de Formation

Professionalisation des acteurs

La prévention de la radicalisation et des dérives sectaires : l'éducation comme levier de prévention

Lundi 23 novembre 2015

Lycée Jean Zay
10 rue du Docteur Blanche
75016 Paris

Objectifs de la formation

- Mettre en synergie les actions de prévention de la radicalisation et de lutte contre les dérives sectaires dans les territoires académiques
- Articuler les apports théoriques et les échanges de pratiques en actualisant les connaissances sur cette thématique

Lundi 23 novembre 2015

9h30 *Accueil*

Introduction générale

10h00 Présentation générale

Cabinet de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
Mission de prévention des phénomènes sectaires (MPPS)

Conférences

10h30 Présentation de la politique gouvernementale en matière de radicalisation

Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance - (30 minutes)

Les différentes approches du processus de radicalisation et de l'emprise mentale chez les jeunes.

Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires - (30 minutes)

12h00 *Déjeuner*

Ateliers de réflexion

13h00 Atelier 1 : Comment concevoir et organiser la formation ? Quels besoins pour les formations en académies ?

Animateurs : Inspection générale de l'éducation nationale ;
Acteur de l'académie de Lille.

Atelier 2 : Comment articuler politique rectorale et départementale : la question de la gouvernance académique, du travail interministériel et partenarial ?

Animateurs : Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de l'académie de Lille ;
Directeur du cabinet de préfet de département du Val-d'Oise.

Atelier 3 : Comment aborder la question de la radicalisation et des dérives sectaires dans le cadre de l'enseignement privé hors contrat et de l'instruction à domicile ?

Animateurs : IGAENR ;
Intervenant de DAF.

14h30 Pause

Conférences

14h45 Du signalement à la prise en charge.

Intervention du ministère de l'intérieur

15h15 Restitution des ateliers

Inspection générale de l'éducation nationale

15h45 Conclusion

Direction générale de l'enseignement scolaire

16h00 fin du séminaire